

und dessen Frau Eva Besitzungen zu Nahausen in der Grafschaft Vianden. Es siegelt Dietrich van Zyvell, Mannrichter zu Vianden. Orig. Perg. 1 Siegel.

J. Krudewig, Neuerburg : N° 36. (voir ci-dessus).

1574 März 8 (1573 Triersch Übung). Dietrich von Zyvell, Mannrichter u. Rentmeister der Grafschaft Vianden, genehmigt dem Heintzen Claus zu Oberjeckler und seiner Frau Maria die erbliche Uebergabe verschiedener Stücke lehenrührigen Landes an ihre Mit-erben und maich *) Hans von Oberjeckler zu Frederichsborn und Eva, Eheleute, als Heiratsgabe vermüg schaeffgütter art.

Orig. Perg. 1 Siegel.

J. Krudewig, Neuerburg : N° 37. (voir ci-dessus).

L'ancien cloître attenant à l'église des Trinitaires de Vianden, possède un des rares monuments aux armes des de ZIEVEL. Il s'agit d'une pierre tombale autrefois placée dans la grande nef de l'église, sous les pas des fidèles, ceci jusqu'à la restauration de l'église. Elle fut tout d'abord encastrée à l'extérieur, dans la maçonnerie de soutènement du choeur pour être ensuite scellée dans le cloître récemment restauré. Elle mesure env. 1.75 m de hauteur sur 0.75 m de largeur et comporte une croix d'env. 0.80 m, soutenue par deux lions et flanquée des emblèmes de la Mort. La partie supérieure est constituée par les armes que nous connaissons, c.-à-d. Fécu au champ fretté, brisé d'un lambel. L'écu est timbré d'un casque avec un col et une tête d'animal. Malheureusement cette tête est en grande partie décapitée, comme on peut s'en convaincre à l'examen de la photo ici reproduite. L'inscription et le millésime ne peuvent pas davantage être déchiffrés, mais l'importance du monument et la facture de la sculpture, notamment la partie purement héraldique, permettent, sans trop risquer de se tromper, d'attribuer cette pierre tombale à Dietrich de ZIEVEL.

En effet le col qui subsiste est nettement conforme à la représentation d'un col de sanglier, le cimier des de ZIEVEL (une hure et un col de sanglier de sable). On pourrait hésiter, il est vrai, entre Dietrich II de ZIEVEL et Guillaume de ZIEVEL. Ce dernier, nous l'avons constaté, figure dans un document du 21 février 1469, donc bien antérieur à l'époque de Dietrich, et dans cet acte il scelle comme homme de fief du château de Vianden.

Or son sceau est une des rares exceptions où le cimier d'un de ZIEVEL est représenté par une tête et le col d'un chien encolleté et bouclé.

Ce qui subsiste actuellement encore du cimier de la pierre tombale permet d'écarter toute confusion à ce sujet. Ainsi, une fois de plus, la sigillographie et l'héraldique auront-elles été de bon secours.

En visitant en compagnie du très actif député maire de Vianden, M. Victor ABENS, les locaux occupés actuellement par la mairie, j'ai

*) maich = parent.